

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-59ItemMarie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 15 juillet 1898

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 15 juillet 1898

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[15 juillet 1898](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméAnnonce l'envoi de deux chèques : l'un de 32 F à Jaluzot et Cie (Le Printemps), l'autre de 300 F à Jules Pascaly.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Le Printemps](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Informations sur le document source

Cote

- Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons

Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (330r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilstère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Quise Familiale
 4 juillet 1848

Messieurs Offroy, Girard et C^{ie}

J'ai l'honneur de vous accuser
 réception de votre lettre du 6 et
 de vous remercier de votre
 explication. Je n'ai pu
 vous en dire.

L'objet de la présente est
 de vous informer que
 j'aurais aujourd'hui les
 deux chèques suivants en
 votre faveur et vous prie de faire
 bon accueil.

— N^o 4692. Valeur 32 francs
 à l'ordre de M. J. Galibert et
 C^{ie}, Paris.

N^o 45943. Valeur 30 francs
 à l'ordre de M. J. Galibert
 Paris.

Avec mes plus
 Messieurs, l'assurance
 de toute ma considération

Marie Gaudin